

Créteil, le 21 décembre 2017

A l'attention des parents d'élèves du  
collège Saint-Exupéry à Vincennes

Madame, Monsieur,

Depuis le 21 novembre, le collège de secteur de votre enfant est fermé suite à la découverte de solvants chlorés. Dès le 16 novembre, plusieurs réunions de concertation réunissant les acteurs institutionnels et les représentants des associations de parents d'élèves, FCPE et PEEP, des enseignants et du personnel départemental, se sont tenues pour trouver collectivement les solutions les plus adaptées à cette situation exceptionnelle.

Ces réunions ont conduit à choisir la solution **d'un accueil des élèves de 6<sup>e</sup> au sein du collège Jacques-Offenbach, situé à Saint-Mandé, pour la période du 27 novembre 2017 au 6 juillet 2018**, et, d'un enseignement à distance pour les élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, pour la période du 29 novembre au 22 décembre 2017.

Pour assurer la mise en œuvre du télé-enseignement, l'académie de Créteil a mobilisé la délégation académique au numérique éducatif ainsi que les inspecteurs de discipline pour former les équipes enseignantes, les accompagner et mettre à disposition l'outil « cartable en ligne », espace numérique de travail sécurisé.

**Concernant la scolarisation des élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> pour la période du 8 janvier au 6 juillet 2018**, et après examen des différents sites proposés une seule option s'est avérée réglementairement, techniquement et pédagogiquement réalisable dans les temps impartis : **l'accueil des élèves dans le collège Camille-Pissarro, situé au 60 avenue Didier à Saint-Maur-des-Fossés.**

Cet établissement, toujours en activité, est libéré le 22 décembre 2017. Pendant les congés scolaires de fin d'année, il est prévu le déménagement des outils informatiques et pédagogiques, ainsi que le matériel d'entretien général et de restauration du collège Saint-Exupéry vers le collège Camille-Pissarro.

Tout est organisé pour que ce collège accueille les élèves du collège Saint-Exupéry dans les meilleures conditions dès le 8 janvier 2018. Une visite des locaux à destination des enseignants, des agents départementaux, des représentants des associations de parents d'élèves, des représentants des élèves est organisée par les services départementaux avant les congés de fin d'année.

L'équipe pédagogique et administrative du collège, en lien avec les services départementaux de l'Education nationale, a travaillé à la réalisation de nouveaux emplois du temps pour accompagner cette délocalisation dans les conditions optimales pour les élèves, et préparer l'accueil des élèves et des personnels de Saint-Exupéry dans l'ancien collège Camille-Pissarro libéré.

Afin de se rendre au collège Camille-Pissarro, les élèves pourront utiliser les transports en commun. Deux lignes directes vont de la gare routière de Vincennes, à la gare de La Varenne-Chennevières : la ligne de bus 112 et le RER A.

Un travail engagé entre la RATP, Ile-de-France Mobilité et le Département a permis d'obtenir une augmentation de la fréquence de bus sur la ligne 112 le matin et le

soir, et de faire ainsi face sans difficulté au nombre de jeunes usagers supplémentaires.

Depuis la gare de la Varenne-Chennevières jusqu'au collège Camille-Pissarro, il est conseillé aux élèves d'emprunter la rue Pierre-Sémard puis l'avenue Didier.

Un travail est en cours entre les services départementaux et la RATP pour prévoir un renfort de présence d'agents dans les gares de départ et d'arrivée. De la même manière, et malgré le caractère reconnu comme sûr de la ligne A sur le tronçon concerné, la Préfecture de Police mettra en place une surveillance accrue du trajet entre les deux stations.

Pour se rendre en transports en commun au collège, les élèves devront se munir de titres de transport.

**Face à la situation exceptionnelle et complexe à laquelle nous sommes tous confrontés, le Département fait le choix de prendre en charge l'intégralité du financement de la Carte Imagin'R pour les collégiens de Saint-Exupéry, à compter du 8 janvier.**

Au regard des délais très contraints, et afin de faciliter les démarches des familles, les services départementaux, en accord avec Ile-de-France Mobilités, ont centralisé l'ensemble des dossiers de création de carte Imagin'R, selon la procédure mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

L'accueil des collégiens de Saint-Exupéry au sein du collège Jacques-Offenbach (pour les 6<sup>e</sup>) et du collège Camille-Pissarro (pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) n'est que temporaire. Pour la rentrée scolaire de septembre 2018, le Département, avec le soutien appuyé de la Préfecture du Val-de-Marne, travaille avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, à la réalisation d'un établissement provisoire situé Cours des Maréchaux à Paris, à immédiate proximité de Vincennes.

Nous sommes conscients des bouleversements importants survenus dans la vie quotidienne de vos enfants et de votre famille au cours des dernières semaines et nous vous prions de croire que l'ensemble des institutions concernées mettent et continueront de tout mettre en œuvre pour assurer à vos enfants la poursuite d'une scolarité sereine.



**Guylène Mouquet-Burtin**

**L'Inspectrice d'académie  
directrice académique  
des services de l'éducation nationale  
du Val-de-Marne**



**Christian Favier**

**Président du Conseil départemental**